

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 JUIN 2015

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h52'.

41 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mmes Véronique DE KEYSER, Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Giuseppe MANIGLIA, Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

8 membres sont absents : MM. Claude EMONTS, Jean-Géry GODEAUX, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Jean-Claude MARCOURT, Michel PETERS, Jacques MARNEFFE, Mmes Audrey NEUPREZ, et Sarah SCHLITZ.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

INTERPELLATIONS

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Mesures de protection de la population et plan d'urgence en cas de catastrophe à la centrale nucléaire de Tihange » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Sarah SCHLITZ entre en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Pour la mise en place de toilettes publiques temporaires dans les parcs liégeois pendant les mois d'été » à laquelle répond
M. le BOURGMESTRE.

(Mmes Audrey NEUPREZ et Julie FERNANDEZ-FERNANDEZ entrent en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « L'avenir du Grand Curtius après l'inauguration du Boverie » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de MM. Guy KRETTELS et Quentin le BUSSY intitulée « Le projet de liaison routière autoroute Vottem - CHR » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Gilles FORET intitulée « L'e-Commerce et le rôle de la Ville de Liège dans un environnement numérique en constante évolution » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Jean-Paul BONJEAN intitulée « La question des invendus » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de M. Hassan BOUSETTA intitulée « Charte des Comités de quartier » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et M. Raphaël MIKLATZKI intitulée « La collecte des immondices et des encombrants » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC et M. Gilles FORET intitulée « Le logement étudiant : le kot est bon ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

(M. Claude EMONTS entre en séance : 45 présents).

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE intitulée « Vers un accord avec la Chine des autorités communales liégeoises ? » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Utilisation du glyphosate » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Fermeture de la Collégiale Sainte-Croix » à laquelle répondent M. le BOURGMESTRE et M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Jean-Pierre GOFFIN intitulée « Lutte contre le harcèlement des jeunes » à laquelle répond M. Fouad CHAMAS.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Quels outils de maîtrise foncière publique au niveau communal ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

INTERPELLATION CITOYENNE

Entend une interpellation de M. Raymond VOLON intitulée « Nuisances sonores nocturnes liées à des débits de boissons et discothèques fraîchement installés rue de la Casquette suite à sa transformation en piétonnier » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(MM. Michel PETERS et Jean-Claude MARCOURT entrent en séance : 47 présents).

48.

Arrêt provisoire du compte budgétaire, du bilan et du compte de résultats au 31 décembre 2014.

La délibération est adoptée par 27 voix pour, 19 voix contre et 1 abstention.

2.

Arrêt provisoire du bilan, du compte de résultats et du compte budgétaire de la Zone de police au 31 décembre 2014.

La délibération est adoptée par 27 voix pour, 19 voix contre et 1 abstention.

1.

Décision de s'octroyer les services du Coordinateur de sécurité et de santé désigné dans le cadre de l'accord-cadre relatif à la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du service des Bâtiments communaux (missions de coordination-projet et de coordination-réalisation) pour la surveillance des travaux suivants :

- Rénovation du rez-de-chaussée et du 1er étage du Commissariat d'Avroy
- Remplacement du boiler au Commissariat de Saint-Léonard + gestion technique centralisée (GTC)
- Installation d'un parafoudre et mise en conformité de l'électricité de l'Hôtel de police.

3.

Exécution des travaux relatifs à la mise en conformité du câblage data dans les bâtiments de la Zone de police dans le cadre du marché de la Ville conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale relatif aux travaux d'électricité divers à effectuer dans les bâtiments communaux.

4.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de la réalisation de travaux de sécurisation des bâtiments de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges.

5.

Passation d'un accord-cadre en 2 lots à conclure avec un seul participant par procédure négociée sans publicité en vue de la gestion de la flotte de la Zone de police - adoption

du cahier spécial des charges.

6.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue du placement d'un boiler de renfort et de l'adaptation de la gestion technique centralisée (GTC) au Commissariat de Saint-Léonard - adoption du cahier spécial des charges.

7.

Passation d'un accord-cadre en 2 lots à conclure avec un seul participant en vue de la fourniture de t-shirts manches courtes pour le personnel d'intervention de la Zone de police (lot 1) et de vêtements spécifiques pour le peloton antibanditisme (lot 2) - adoption du cahier spécial des charges.

8.

Passation d'un marché par appel d'offres ouvert avec publicité européenne en vue de confier, pour une période contractuelle de 4 ans, les missions d'un service externe pour la prévention et la protection au travail à un service agréé - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

9.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 octobre 2014.

10.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 novembre 2014.

11.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 décembre 2014.

12.

Ajout d'emplacements réservés aux riverains avenue Albert 1er à 4030 LIEGE, entre les immeubles numérotés 111 et 117.

13.

Inversion du sens de circulation et suppression de la ligne discontinue de couleur jaune peinte sur le trottoir place Delcour à hauteur des immeubles numérotés 7 à 9 à 4020 LIEGE.

14.

Octroi de la subvention directe opérateur à l'association «LA RÉPUBLIQUE LIBRE D'OUTRE-MEUSE A.S.B.L.» dans le cadre de l'organisation des festivités de la "Fête du 15 août" 2015.

15.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «NOSS PIERREUSE».

16.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à la SPRL «LES ARDENTES» dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Les Ardentes - Liège Music Festival» du 9 au 12 juillet 2015 - adoption du texte de la convention.

17.

OCTROI de subventions directe et indirecte opérateur à l'association « ENJEU » relative à l'organisation de la manifestation « RETROUVAILLES » des 5 et 6 septembre 2015 au Parc d'Avroy - adoption du texte de la convention.

18.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "COMITE DE QUARTIER DU SART-TILMAN".

19.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "COMITE DE QUARTIER DE ROCOURT".

20.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU LONGDOZ".

21.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "COMITE DE QUARTIER DU VAL DE LA LEGIA".

22.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "COMITE DE QUARTIER DE BRESSOUX-HAUT - ROBERMONT - CHARTREUSE - BOUHAY".

23.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "ASSOCIATION DE QUARTIER SAINT-JACQUES-AVROY".

24.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "AMERCOEUR, LE FAUBOURG DU COEUR".

25.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "COMITE DES HABITANTS DU QUARTIER SAINT-LEONARD".

26.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder, à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 à l'association "COMITE DE QUARTIER LES VERGERS".

27.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur pour l'année 2014 au "CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE", pour l'organisation de la prise en charge de l'Urgence Médico-Psycho-Sociale (UMPS) du 01/01 au 31/12/2014, 24h/24 et 7j/7.

28.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur pour l'année 2014 au "CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE" pour l'organisation de la prise en charge de l'Urgence Médico-Psycho-Sociale du 01/01 au 31/12/2014.

29.

Approbation du rapport financier 2014 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville de Liège et le Service Public de Wallonie.

30.

Approbation du rapport financier 2014 - Article 18 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville de Liège et le Service Public de Wallonie.

31.

Mise en place d'un Partenariat Local de Prévention pour les habitants du quartier « Belle Jardinière » - adoption de la convention de partenariat pour 2015 entre la Ville de Liège, la Police Locale et les habitants membres du PLP.

La délibération est adoptée par 38 voix pour, 0 voix contre et 9 abstentions.

32.

Octroi de la subvention directe opérateur pour l'année 2015 à la S.A.R.L. « EQUALIA ».

33.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « SPORTS ET LOISIRS ».

34.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LIEGE SPORT » pour l'année 2015.

35.

Adoption du texte de la convention appelée à régir la participation de la Ville de Liège aux marchés publics de fournitures et de services conclus par la Province du Hainaut.

36.

Passation d'un accord-cadre en 7 lots pour la fourniture de vêtements spécifiques (uniformes et vêtements protocolaires) et de chaussures, destinés au personnel assurant des fonctions de représentation, par adjudication ouverte avec un seul participant par lot (d'une durée déterminée de quatre ans) – fixation des critères de sélection qualitative – adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

37.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour l'organisation de formations liées à la sécurité au travail, en dix-sept lots - adoption du cahier spécial des charges.

288.

Fixation du nombre d'emplois vacants d'Inspecteur de Quartier, constitution d'une réserve de recrutement, et fixation du choix du mode de sélection.

289.

Fixation du nombre d'emplois vacants pour les Inspecteurs Opérationnels, constitution d'une réserve de recrutement, et fixation du mode de sélection.

ADDENDUM 37 bis

Motion concernant l'occupation des sans papiers dans l'ancien bâtiment des consultations ONE à Sclessin.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en Commission.

38.

Adoption du texte de la convention de collaboration entre la Ville de Liège et la Société "CAMBIO - OPTIMOBIL WALLONIE" ayant pour objet la mise à disposition d'emplacements de stationnement pour véhicules partagés situés sur l'espace public.

39.

Exécution des travaux/prestations d'inventaire destructif et d'identification de fibres amiantes dans les matériaux du local technique de la tour cybernétique à 4000 LIEGE dans le cadre du marché portant sur le traitement de l'amiante à effectuer dans les bâtiments communaux.

40.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. «LIEGE GESTION CENTRE VILLE».

41.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « IMAGE, SON ET ANIMATION ».

42.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES ».

43.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « BRESSOUX SPORT CULTURE » devenue « BRESSOUX SPORT CULTURE ASBL CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) ».

44.

Approbation du texte de l'avenant n° 10 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « SPORTS ET LOISIRS ».

45.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « LES MUSEES DE LIEGE ».

46.

Approbation du texte de l'avenant n° 4 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « VOYAGES ET ANIMATIONS », devenue « VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE ».

47.

Approbation du texte de l'avenant n° 14 au contrat de gestion de l'A.S.B.L. « PROMOTION DES SPORTS », devenue « LIEGE SPORT ».

49.

Publication et affichage des compte budgétaire, bilan et compte de résultats au 31 décembre 2014 du 13 au 24 juillet 2015 inclus.

50.

Souscription 2015 au capital C2 de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège dans le cadre du système de financement des missions liées au démergement (contrat zone) - Libération de la souscription précitée en totalité - Prélèvement sur le fonds de réserves ordinaires du montant de ladite libération afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de celle-ci.

52.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint Hubert » à Liège tel que rectifié.

53.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph » à Grivegnée tel que soumis.

54.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Roch » à Jupille tel que rectifié.

55.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint Amand » à Jupille tel que rectifié.

56.

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2014 du Centre Public d'Action Sociale de Liège.

57.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église " Sainte-Julienne " tel que rectifié.

58.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saints Victor et Léonard » tel que rectifié.

59.

Décision d'émettre un avis favorable sur la 1ère modification budgétaire 2014 de la Fabrique d'église "Saint-Martin" à Liège.

60.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 octobre 2014.

61.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 novembre 2014.

62.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 décembre 2014.

63.

Passation d'un marché public de travaux par procédure négociée sans publicité à constater par une facture acceptée pour la restauration et la conservation (par enduisage) de trois œuvres commémoratives de la Grande Guerre : œuvres des sculpteurs Berchmans (pont Atlas), Falise (parvis de l'église Sainte-Walburge) et Petit (parc de la Boverie) à 4000 LIEGE.

64.

Passation d'un marché public de travaux par procédure négociée sans publicité à constater par une facture acceptée pour la réfection et la conservation des éléments de ferronnerie intégrés au sein des clôtures décoratives du jardin Émile Wiket, au carrefour des rues Saint-Laurent et Wazon à 4000 LIEGE.

65.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la fourniture de flèches de signalisation directionnelles pour l'Office du Tourisme - adoption du cahier spécial des charges.

66.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée commercial sis place Vivegnis 46/002 à 4000 LIEGE - fixation des critères de sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS sort de séance : 46 présents).

67.

Approbation du cahier spécial des charges de concession de travaux et de service pour la gestion des parkings sis rue Hors-Château N°3, rue Ferdinand Hénaux, rue fond Saint-Servais N°2 et Place de l'Yser.

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

68.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité pour la démolition de différents biens mis en gestion à la Régie Foncière, patrimoine privé de la ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

69.

Abrogation de la délibération du 27 mai 2013 relative au bail-type de résidence principale ainsi que d'un règlement d'ordre intérieur pour les logements gérés par la Régie foncière de stationnement et de services de Liège sans que cette abrogation ne porte effet sur les conventions sous seing privé conclues sous l'égide de la délibération susvisée - approbation du nouveau bail-type de résidence principale ainsi que du règlement d'ordre intérieur pour les logements gérés par la Régie foncière de stationnement et de services de Liège - délégation de signature au Collège communal.

70.

Mise en vente publique d'une maison d'habitation avec jardin sise rue du Couvent, 40 à 4020 JUPILLE.

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

71.

Mise en vente publique d'un immeuble sis rue des Steppes, 117 à 4000 LIEGE - révision du montant de la mise à prix.

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

72.

Mise en vente publique d'un terrain communal sis rue Jules Cralle à LIEGE - fixation du montant.

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

73.

Cession de quatre emplacements de parking sis rue de Hesbaye, 153 à 165 à 4000 LIEGE.

74.

Cession d'une maison d'habitation rue Sainte-Walburge, 195 à 4000 LIEGE.

(Mme Diana NIKOLIC et M. Fabrice DREZE sortent de séance : 44 présents).

75.

Mise en vente par adjudication publique d'un bâtiment administratif d'une superficie de 1712m², cadastré 18ème division, section E, n° 770 P4 et d'une partie de terrain d'une superficie à mesurer d'environ 615 m², cadastré 18ème division, section E, n° 777 D; sise à Liège, boulevard Jean de Wilde, 71 - fixation du montant réduit de la mise à prix pour la propriété de l'ensemble immobilier de la Ville de Liège - fixation du montant réduit de la mise pour la partie de terrain de la Régie foncière.

76.

Mise en vente publique de deux appartements sis rue Ernest Marneffe, 25 à 4000 LIEGE - réduction de la mise à prix.

77.

Mise en vente publique d'une maison d'habitation sise rue Belvaux, 95 à 4030 LIEGE - réduction de la mise à prix.

(Mme Corinne WEGIMONT et M. François SCHREUER sortent de séance : 42 présents).

ADDENDUM 77 bis

Introduction d'un recours auprès de la Cour Constitutionnelle en vue de faire annuler les articles de la loi programme du 19 Décembre 2014 visant à soumettre les intercommunales à l'impôt des sociétés.

Point inscrit à la demande de Mme Marie-Claire LAMBERT et de M. Michel de LAMOTTE, Conseillers communaux.

La délibération est adoptée par 33 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

(M. François SCHREUER entre en séance : 43 présents).

(MM. Quentin le BUSSY, Michel PETERS, Mme Elisabeth FRAIPONT et M. Daniel WATHELET sortent de séance : 39 présents).

51.

Décision de déléguer au Collège communal l'octroi des subventions figurant nominativement aux budgets ordinaire et extraordinaire et des subventions indirectes.

La délibération est adoptée par 34 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention.

78.

Adoption d'une convention Bus'ness entre la Ville de Liège et le TEC Liège-Verviers.

79.

Passation d'un marché de services par appel d'offres en procédure ouverte pour la conception d'un projet d'illuminations festives des rues commerçantes de la Ville de Liège en 2015 - 2016 - 2017, comprenant la pose, le raccordement au réseau électrique, la maintenance de nouvelles décorations ainsi que le démontage de celles-ci après les fêtes de fin d'année et ce distinctement pour 2015 - 2016 - 2017 - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - adoption du cahier spécial des charges.

80.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 20 « Aménagement du boulevard des Hauteurs, partie comprise entre la rue du Snapeux et la rue du Calvaire » conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

81.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 59 pour la protection des abords de l'église Sainte-Croix, conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

82.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 51 « Ilot compris entre les rues Hullos, Eracle, des Fontaines Roland et Sainte-Marguerite », conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

83.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 5 « Aménagement de la rue Saint-Nicolas entre les rues Burenville et du Calvaire » conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

84.

Décision d'abroger le plan communal d'aménagement n° 89, conformément à l'article n°57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

85.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 58 pour l'aménagement de l'îlot compris entre les rues Georges Antoine, Bois Saint-Gilles et Ferdinand Borny, conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E. et le plan d'expropriation qui y est lié.

86.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 110 « Rue Haute », conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

87.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 38 pour l'aménagement de l'îlot formé par le boulevard Gustave Kleyer, les rues des Grands Champs et Bel Horizon, conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E.

88.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 46 « Ilot compris entre la place Saint-Paul et la rue du Pont d'Avroy » conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E., ainsi que sa révision subséquente, le P.C.A. n° 46 bis, et le plan d'expropriation lié au P.C.A. N°46.

89.

Adoption définitive du plan d'expropriation pour cause d'utilité publique des bâtiments propriétés de la Société CINTEC sous le régime du droit de superficie, sis quai de l'Ile-aux-Osiers n° 1 à 4000 LIEGE.

90.

Adoption du cahier spécial des charges concernant le lancement d'un appel à intérêt en vue de la reconstruction du site à l'angle de la rue Nagelmackers et du quai sur Meuse (parcelle cadastrée Division 01, Section A, parcelle n°A606M) - fixation du prix de vente au lauréat désigné.

91.

Adoption définitive du plan d'expropriation pour cause d'utilité publique de la parcelle sise Place Louis de Geer n° 2 à 4000 LIEGE (cadastrée section C, n° 80 R2), propriété de la Société SOLICO.

92.

Suspension sans aucune reconnaissance préjudiciable de l'exécution de sa décision du 23 mars 2015 portant sur la substitution de la Ville dans le permis d'urbanisme relatif à l'extension et la rénovation du centre commercial du Longdoz.

93.

Appel à intérêts visant la rénovation et la réaffectation de l'ancien Institut de Mécanique sur le site du Val Benoît à Liège - adoption du cahier spécial des charges.

La délibération est adoptée par 36 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.

94.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n° 83028 relative à la requalification du site de Droixhe avec la construction d'un îlot de 108 logements à l'angle de l'avenue de la Croix-Rouge, de l'avenue de Nancy, et de la rue Ernest Marneffe et la demande d'ouverture, de modification, et de suppression de voiries - marque son accord sur la modification de la limite du domaine de la voirie communale à l'angle formé par les voiries E.Marneffe, Nancy, et Croix-Rouge tel que défini au plan intitulé « Plan de modification d'une voirie communale » et indicé « PU001 » et sur l'ouverture d'une nouvelle voirie communale permettant de desservir le projet « A » et la maison de repos à partir de l'avenue de la Croix-Rouge tel que repris au plan intitulé « Projet de construction d'un îlot de 108 logements, avenue de la Croix-Rouge, avenue de Nancy, et rue Ernest Marneffe à Droixhe – modification du domaine de la voirie communale – Plan récapitulatif ».

95.

Décision d'annuler la procédure d'expropriation pour cause d'utilité du terrain cadastré 15ème division, section C n° 514/2 A entre les rues Saint-Nicolas et de l'Espérance à 4000 LIEGE.

96.

Adoption du rapport d'activités 2014 de la Régie Communale Autonome "Liège Développement".

97.

Approbation des bilan, compte de résultats, rapport de gestion, tableau d'affectations et prélèvements et états financiers de la Régie Foncière, de Stationnement et de Services pour l'exercice 2014 et affectation de l'excédent net du solde bénéficiaire.

98.

Passation d'un marché publique par procédure négociée sans publicité pour les travaux de réhabilitation d'un immeuble sis rue Souverain Pont n°24 à 4000 LIÈGE en deux logements et une surface commerciale - adoption du cahier spécial des charges.

99.

Passation d'un marché de promotion de travaux par appel d'offre ouvert, relatif à la conception, le financement, et la construction de deux immeubles durables : l'un de 5 logements et l'autre de 4 à 6 logements; la vente des logements à des tiers – quai de Coronmeuse, 44 à 4000 LIEGE - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - adoption du cahier spécial des charges.

(M. Guy KRETTELS sort de séance : 38 présents).

265.

Adoption de la convention de collaboration entre l'asbl Rescolie et l'Intercommunale ISOSL pour la production et la fourniture des repas destinés aux écoles, aux crèches du réseau public, aux services de la Ville de Liège et à d'autres établissements.

100.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE LYRIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE-OPERA ROYAL DE WALLONIE ».

101.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "ACADEMIE DE MUSIQUE GRETRY".

102.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LES CHIROUX, CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

103.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LA HALTE DU FUNAMBULE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

104.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE LYRIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE-OPERA ROYAL DE WALLONIE ».

105.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur le montant de la cotisation pour l'année 2014 à M.S.W. (Musées et Société en Wallonie), au motif qu'un accord préalable du département de la gestion financière n'a pu être obtenu.

106.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «THEATRE DE LIEGE ASBL - CENTRE DRAMATIQUE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES-CENTRE EUROPEEN DE CREATION THEATRALE ET CHOREGRAPHIQUE ».

107.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "SUR'Cité", Centre

socioculturel des Sourds et Malentendants de Liège - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

108.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «THEATRE DE LIEGE A.S.B.L. - CENTRE DRAMATIQUE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES-CENTRE EUROPEEN DE CREATION THEATRALE ET CHOREGRAPHIQUE».

109.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur le transport de vitrines d'exposition du Grand Curtius aux réserves muséales, au motif qu'il était trop tard pour permettre l'engagement du bon de commande en respectant l'annalité du budget.

110.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur les frais d'inscription à la visite de l'exposition "Plus jamais ça".

111.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « THEATRE ARLEQUIN ».

112.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « THEATRE ARLEQUIN ».

113.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « Comité de quartier de Cointe » exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

114.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la location d'un car pour une visite de Liège par l'ensemble de la délégation du Louvre et les représentants de la Ville de Liège.

115.

Adoption du contrat de partenariat entre l'association « Le manège.mons ASBL- Scène transfrontalière de création et de diffusion », la Ville de Liège et la Province de Liège relatif à l'événement « Mons, Capitale européenne de la Culture » en 2015.

116.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur simple facture acceptée pour l'acquisition d'une photographie de Fabian ROUWETTE intitulée "la Forêt".

117.

Passation d'un marché à deux lots par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'acquisition de trois paires d'enceintes vibrantes stéréo 10 watts avec ventouses et de trois enceintes vibrantes sans fil 26 watts pour le BAL.

118.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'acquisition d'une table chauffante destinée à l'atelier de restauration du Grand Curtius.

119.

Adoption de la convention relative à l'acceptation d'une donation de la Comtesse Catherine de Borchgrave d'Altena, d'un tableau représentant le Comte Michel Walram de Borchgrave d'Altena, à destination des collections permanentes du Grand Curtius - décision de rendre hommage à la générosité de la donatrice.

120.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'association « C'EST TASSE ET CHOUETTE » pour l'année 2015 - exonération à ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

121.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « GROUPE SLAVIANKA ART ASBL » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

122.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « MAISON ARC-EN-CIEL DE LIEGE - ALLIAGE, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

123.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « HAUT-NKAM LIEGE ET ENVIRONNANTS - BELGIQUE "AHLEB" » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

124.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « D'UNE CERTAINE GAIETE, LE CIRQUE DIVERS, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget

global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

125.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE POLYCULTUREL RESISTANCES » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

126.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ROULE TA BOSSE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

127.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MIMOSA A.S.B.L. » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

128.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL CENTRE CULTUREL KALINKA » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

129.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « POINT D'APPUI. SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES SANS PAPIERS » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

130.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NOUVELLE VISION POUR LA SOLIDARITE ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

131.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « ASBL "LA MARGUERITE" MAISON DE QUARTIER » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

132.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « TSHINTU ASBL » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de

gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

133.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « ASSOCIATION CULTURELLE BERBERE TAMAZIGHT » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

134.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPERANCE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

135.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ENAIP EN PAYS DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

136.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'AQUILONE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

137.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ARTICLE 27-LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

138.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

139.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ARC-EN-CIEL WALLONIE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

140.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « ASSOCIATION POUR LA TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIERES POUR L'AIDE AUX CITOYENS, LOCALE DE LIEGE » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

141.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CAP MIGRANTS » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

142.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PETIT MONDE PANAFRICANA » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

ADDENDUM 142 bis

Proposition de développement d'une politique communale de l'architecture.
Reconnaissance de la création contemporaine en architecture comme un facteur de développement urbain.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

143.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. "L'EMBARCADERE", sise quai Van Beneden n° 22 à 4020 LIEGE, relative à la location d'une salle dans le cadre de formations de sensibilisation au respect de l'environnement données par la Ville «Potager hors sol» et «Compostage».

144.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour les travaux de ferronnerie dans le cadre de la restauration de l'étang du Parc d'Avroy à 4000 LIEGE - retrait de sa décision du 30 septembre 2013 - fixation du critère de sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - sollicitation des subventions régionales.

145.

Octroi de la subvention indirecte classique pour l'année 2015 à l'association "COORDINATIO N SOCIO-CULTURELLE DE SAINTE-MARGUERITE", sise rue Sainte-Marguerite n° 9 à 4000 LIEGE, relative à l'occupation et à la gestion des jardins et potagers communautaires du parc Saint-Agathe - exonération à ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention - adoption du texte de la convention.

146.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'un tracteur horticole destiné au service des plantations - adoption du cahier spécial des charges.

147.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité, pour la

réalisation de plantations et d'essouchements au boulevard Fosse Crahay, dans le cadre de la réfection du patrimoine arboré communal - adoption du cahier spécial des charges.

148.

Passation d'un accord-cadre de fournitures par procédure négociée sans publicité pour la fourniture d'engrais, de terreaux et d'amendements destinés aux Services de l'Instruction publique et des Plantations - adoption du cahier spécial des charges.

149.

Approbation du texte de la convention de collaboration entre la Ville de Liège et la SCRL Intercommunale "INTRADEL" relative à la fourniture, la distribution, et la maintenance des conteneurs destinés à recueillir les déchets organiques des ménages en ayant fait la demande.

150.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de machines à moteur destinées à divers services techniques - adoption du cahier spécial des charges.

151.

Passation d'un accord cadre par adjudication ouverte pour l'impression, la personnalisation, la mise sous pli, l'envoi des lettres bons sacs poubelles et des calendriers de collecte pour les années 2016 à 2019 et pour les prestations de gestion globale du système de bons d'échange pour sacs poubelles de la Ville de Liège - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges.

152.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « UNIVERSITE DU TROISIEME AGE ET DU TEMPS LIBRE DE LIEGE », « en abrégé "U3A" » - exonération à ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

153.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association "AVANCETOI" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

154.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « A.S.B.L. LES OEUVRES PAROISSIALES DE ROBERMONT » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

155.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "C'EST TASSE ET

CHOUETTE" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

156.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association "SUR'CITE", Centre socioculturel des Sourds et Malentendants de Liège - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

157.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association "ASSOCIATION DES COMMERCANTS PUIITS-EN-SOCK - OUTREMEUSE" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

158.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE ».

159.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « LUDOTHEQUE ADAPTEE LE TOURBILLON » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

160.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « MOBILIS ASSISTANCE » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

161.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association «SOLIDARCITE» - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

162.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « AIRE LIBRE » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

163.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « L COIFF' SALON POUR DAMES, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF OU ASBL » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global

pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

164.

Octroi de la subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION SOCIALISTE DE LA PERSONNE HANDICAPEE DE LA PROVINCE DE LIEGE - RESEAU SOLIDARIS » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

165.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « ASSISTANCE A L'ENFANCE » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

166.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

167.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AIDE LIEGEOISE AUX ALCOOLIQ UESAUX TOXICOMANES ET A LEUR FAMILLE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

168.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2015.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour trois points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit de :

d'adopter le texte de la charte en tant que personne relais dans son quartier et guide "Compostage" sur le territoire de la Ville de Liège,

d'octroyer une subvention indirecte opérateur aux onze citoyens désignés par le Collège communal dans le cadre de l'organisation de la formation "Compostage".

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

d'octroyer une subvention indirecte opérateur aux quatorze citoyens désignés par le Collège communal dans le cadre de l'organisation de la formation "Jardin Nature Admise ».

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

d'octroyer une subvention indirecte opérateur aux vingt-deux citoyens désignés par le Collège communal dans le cadre de la formation "Potager en carré" (hors sol).

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

169.

Adoption du règlement de travail - enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé (personnel directeur, enseignant et assimilé).

170.

Adoption du règlement de travail - enseignement artistique à horaire réduit (personnel directeur, enseignant et assimilé).

171.

Adoption du règlement de travail - enseignement de promotion sociale (personnel directeur, enseignant et assimilé).

172.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité constaté par une facture acceptée pour l'acquisition de mobilier d'extérieur, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

173.

Passation d'un marché de fournitures de matériel de coupe et de reliure réparti en 3 lots, par procédure négociée sans publicité, constaté par une facture acceptée, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

174.

Passation d'un marché de fourniture par procédure négociée sans publicité constaté par une facture acceptée pour l'acquisition de matériel de photographie, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

175.

Passation d'un marché de fourniture réparti en 2 lots, par procédure négociée sans publicité constaté par une facture acceptée, pour l'acquisition de matériel de bio-esthétique, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

176.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité constaté par une facture acceptée pour l'acquisition d'une machine à coudre professionnelle, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

177.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « Fédération des

Oeuvres Scolaires Catholiques de Liège ».

178.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité ayant pour objet la fourniture de matériel d'apprentissage, de soutien scolaire et de supports diapositives spécifiques, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

179.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité, de matériel électroménager, réparti en 5 lots, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial.

180.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, constaté par une facture acceptée relatif à la fournitures d'équipement médical pour le compte du Département de l'Instruction publique.

181.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, constaté par une facture acceptée relative à la fourniture de cuisines équipées, réparti en 3 lots, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

182.

Passation d'un marché de fournitures de matériel Horeca, réparti en 6 lots, par procédure négociée sans publicité, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

183.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, réparti en 12 lots, ayant pour objet l'acquisition de matériel d'outillage, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

184.

Passation d'un marché par adjudication ouverte avec publicité européenne pour une durée de 48 mois pour la fournitures de matériel audiovisuel divers réparti en 16 lots - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

185.

Acquisition de mobiliers divers destinés aux milieux d'accueil de la Petite Enfance du Département des Services sociaux, de Proximité et de la Petite Enfance pour l'année 2015 - estimation de la dépense à charge du budget extraordinaire pour l'année 2015.

186.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité, pour la mise en dépôt de tapis de sol anti-salissures et absorbants dans divers bâtiments de la Ville pour une durée de 48 mois prenant cours le lendemain de la notification du marché - adoption du cahier spécial des charges.

187.

Reconduction pour l'année scolaire 2015-2016, soit du mardi 01/09/2015 au jeudi 30/06/2016, de l'organisation des centres d'accueil dans l'enseignement fondamental.

188.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 pour l'association « LUDOTHEQUE ADAPTEE LE TOURBILLON » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

189.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA MARELLE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

190.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MAISON DE FRAGNEE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

191.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES MARMOTS » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

192.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2015 - exonération de ladite association fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

193.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats,

rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

194.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE JARDIN DES ENFANTS » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

195.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA TCHICASS » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

196.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ACTION SOCIALE AU BERNALMONT (Liège) » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

197.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION DES ECOLES DE DEVOIRS EN PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

198.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE".

199.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL 'LA MARGUERITE' MAISON DE QUARTIER » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

200.

Octroi de la subvention indirecte classique pour l'année 2015 à l'association « SOCIETE ROYALE D'ENCOURAGEMENT A L'ART WALLON ASBL », sise rue Surlet, 20 à 4020 LIEGE, relative à la mise à disposition de locaux en faveur de ladite association - adoption du texte de l'avenant 2 à la convention.

201.

Octroi de la subvention indirecte classique pour l'année 2015 à l'association « COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION - LIEGE » relative à la mise à disposition des bâtiments sis rue Hors-Château, 9 et 15 et du bâtiment sis Montagne de

Bueren, 1-3 à 4000 LIEGE - adoption du texte de l'avenant 2.

(M. Sébastien BOVY sort de séance : 37 présents).

202.

Adoption du texte de la convention entre la Ville et l'association sans but lucratif "INSTITUT SAINT-PAUL " relative à la mise à disposition précaire d'un terrain sis rue de l'Evêché à 4000 LIEGE.

203.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réparation des châssis des façades sud et sud-ouest au complexe Courtois – Fusch / Université, rue Courtois 1 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (Patrimoine).

(M. Sébastien BOVY entre en séance : 38 présents).

204.

Acquisition de matériel destiné au service plomberie, gaz, chauffage, électricité dans le cadre du marché stock.

205.

Décision de procéder à la fourniture de matériaux pour gros œuvre destinés au Magasin central - Commande n°2 - 2015 dans le cadre du marché "stock".

206.

Acquisition de fourniture de mobilier de bureau à destination de différents bâtiments communaux pour l'exercice 2015, dans le cadre du marché « stock » conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 30 novembre 2016.

207.

Exécution des travaux de remise en état des corniches et gouttières, de modification des tuyaux de descente et de réparation des parties translucides des versants de toiture des bâtiments « BM 39-41 » du complexe « Tonne », rue de la Tonne, 80 à 4000 LIEGE , dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) (lot n° 6) relatif aux travaux de renouvellement, de réparation et d'entretien de toitures dans des bâtiments communaux.

208.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'aménagement de toilettes à l'annexe de l'école d'Hôtellerie « Maghin », rue Maghin, 52-54 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

209.

Passation d'un marché de fournitures par adjudication ouverte - accord-cadre conjoint pour la fourniture de bois et panneaux de bois nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du CPAS de Liège d'une durée déterminée de 48 mois prenant cours le lendemain de la notification au fournisseur adjudicataire de l'approbation de son offre - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges.

210.

Conclusion d'un accord-cadre par adjudication ouverte d'une durée déterminée de 48 mois prenant cours le lendemain de la notification au prestataire adjudicataire de l'approbation de son offre - mise sur plan du réseau gaz dans divers bâtiments administratifs et scolaires - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges.

211.

Approbation des travaux modificatifs générant un supplément de dépense apportés au projet initial des travaux de désamiantage à l'école fondamentale communale Grivegnée Centre.

212.

Décision de faire exécuter des travaux d'électricité, dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux travaux d'électricité, de data et de mise en conformité électrique - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles « Création de nouvelles places en urgences » Phase 3 – « rénovation-crédation ».

213.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de remplacement du revêtement de sol de la salle omnisports au centre sportif « Nicolas Spiroux », rue Nicolas Spiroux 55, 4030 GRIVEGNEE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (Infrasports).

214.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des monte-plats et des travaux divers de mise en conformité dans les crèches rue Hector Chainaye, 2 à 4020 LIEGE et rue des Franchimontois, 4A à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

215.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de remplacement de châssis vétustes en bois par des châssis isolés en aluminium au complexe "Enseignement - Liberté", Ecole "Enseignement", rue de l'Enseignement 12 à 4020 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges -

sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

216.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement de châssis vétustes par des châssis isolés en aluminium au Complexe « Monulphe », rue Monulphe 76-80, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

217.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de création d'une nouvelle classe à l'École du Complexe « Argilières – Combattants », place des Combattants, 1, à 4020 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

218.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la fourniture et pose de conteneurs pour stockage de produits dangereux - Complexe TONNE - adoption du cahier spécial des charges.

219.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le déménagement des services de la Ville de Liège vers différentes destinations - adoption du cahier spécial des charges.

220.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement d'une salle technique en quatre tranches à l'Hôtel de Police, rue Natalis 60-62 à 4020 LIEGE, afin d'améliorer le réseau informatique de l'ensemble des bâtiments communaux, des bâtiments de la Police et du C.P.A.S. de la Ville de Liège - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative.

221.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'extension du réseau de fibre optique (4 tranches) aux Complexe "TONNE", Complexe "rue de Namur", Hôtel de Police "Natalis", Complexe "Régence", Complexe "Ilot Saint-Georges" et à l'Hôtel de Ville - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

222.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des

équipements de la chaufferie à l'Ecole « René Demoitelle », rue René Demoitelle 19 à 4030 GRIVEGNEE - adoption du cahier spécial des charges.

223.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de remplacement des convecteurs gaz par une installation de chauffage central à l'école spécialisée du Complexe « Enseignement – Liberté », rue de l'Enseignement 12 à 4020 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

224.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'aménagement intérieur et la sécurisation extérieure pour l'Office du Tourisme au Hall aux Viandes, quai de la Goffe 13 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

225.

Passation d'un marché par procédure négociée avec publicité pour la réalisation d'une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie et de surveillance de travaux , dans le cadre des travaux de construction d'une crèche de 42 lits et de 6 logements ainsi que de l'aménagement d'espaces publics de proximité rues Hocheporte, Agimont et de l'Académie à 4000 LIEGE - fixation des critères de sélection qualitative - fixation à 5 du nombre maximum de candidats qui seront invités à remettre offre.

226.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement d'une salle destinée à recevoir les équipements informatiques dans le bâtiment BM32 du complexe « Tonne », rue de la Tonne, 80 à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

227.

Passation d'un marché par voie adjudication ouverte pour les travaux de l'aménagement du 1er et du 2e étage en vue de créer 4 classes à l'école Bonne Nouvelle, rue Bonne Nouvelle 7a, 4000 LIEGE (2 tranches) - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

228.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement d'une maison d'habitation en vue de l'agrandissement du groupe scolaire Vieille Montagne, rue Mosselman 13, 4000 LIEGE, en trois tranches - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles - création de nouvelles places en urgence, phase 3 "rénovation - création".

229.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de prévention incendie et aménagements intérieurs au 1er étage du Complexe « Enseignement – Liberté » - Ecole Enseignement, rue de l'Enseignement 12 à 4020 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles (création de nouvelles places en urgence – Phase 3 : rénovation – création).

230.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de remplacement des convecteurs gaz par une installation de chauffage central en 2 tranches à l'école Bonne Nouvelle, rue Bonne Nouvelle 7a – 7b à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

231.

Décision de faire exécuter des travaux d'aménagement des abords au bâtiment communal, rue de la Tonne 80 à 4000 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de réfection de cours et de voies d'accès à effectuer dans des bâtiments communaux (gros œuvre, revêtements, clôtures et barrières).

232.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de réparation et d'entretien des menuiseries de façade, de remplacement de certains châssis par des châssis en bois et de nettoyage des combles et des caves à l'école Enseignement du complexe Enseignement-Liberté, rue de l'Enseignement, 12 à 4020 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie - Bruxelles (Programme prioritaire de travaux).

233.

Acquisition de fourniture d'échafaudages pour la régie gros-oeuvre et peinture dans le cadre du marché « stock » conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 22 juillet 2018.

234.

Décision de faire exécuter des travaux de traitement de l'amiante dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale, relatif aux travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans les bâtiments communaux "Maison des Jeunes « Péri », Au Péri, 3, à 4000 LIEGE - Complexe « Ilot Saint-Georges » en Féronstrée, 86 et quai de la Batte, 10, à 4000 LIEGE".

235.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation, en cinq tranches, des travaux d'aménagement de divers ateliers sur le site du complexe « Tonne » - bâtiments rue de la Tonne, 80 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

236.

Approbation des travaux modificatifs de l'état d'avancement n°3 pour la rénovation et peinture des garde-corps du pont Mativa à 4020 LIEGE.

237.

Adoption de l'avenant 1 à la convention relative aux travaux conjoints de sécurisation et amélioration des ouvrages de captation des ruisseaux du Blanc Gravier et de Renory (4031 ANGLEUR).

238.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour la stabilisation et la restauration du mur de soutènement sis rue Pierreuse, du n° 140 au n° 146, à 4000 LIEGE, et de son avancée - fixation des critères sur base desquels sera opérée la sélection qualitative - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

239.

Passation d'un marché de travaux en deux lots pour le programme d'entretien de diverses voiries – Phase 2015, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2013-2016 par voie d'adjudication ouverte - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

240.

Décision de confier à la S.A. "RESA" (anciennement S.C.I. TECTEO-RESA), les travaux de renouvellement de l'éclairage public, rue de la Casquette à 4000 LIEGE, dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public du Carré.

241.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour la mise en zone 30km/h du quartier du Longdoz (4020 LIEGE) - fixation du critère de sélection qualitative - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges – sollicitation des subsides – adoption de la convention à conclure entre la Ville de Liège et la SRWT.

242.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux d'aménagement d'une plaine de jeux place de l'Yser à 4020 LIEGE dans le cadre

du réaménagement de l'ensemble de ladite place - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subventions régionales.

243.

Passation d'un marché de travaux, en trois lots, par adjudication ouverte dans le cadre de la construction d'une passerelle cyclo-pédestre, place Vivegnis à 4000 LIEGE - fixation des critères sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - sollicitation des subventions régionales.

244.

Passation d'un marché par procédure négociée directe avec publicité relatif aux travaux de sécurisation et de remise en état du réseau électrique et du réseau de supports destinés aux illuminations de fin d'année dans diverses voiries à 4000 LIEGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

245.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'une mini pelle avec accessoires destinée aux services de la Maintenance des Espaces publics - adoption du cahier spécial des charges.

246.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'un dumper destiné au service de la voirie - adoption du cahier spécial des charges.

247.

Acquisition de mobilier urbain, au cours de l'année 2015, dans le cadre du marché «stock» dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016.

248.

Décision de réaliser les travaux de marquage routier sur le territoire de la Ville de Liège dans le cadre du marché stock.

249.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour la location d'un véhicule pour une durée de 48 mois - adoption du cahier spécial des charges.

250.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'engins de jardinage destinés au service des cimetières de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial

des charges.

251.

Approbation de la dénomination "Place Pierre Clerdent" attribuée à une voirie existante.

252.

Approbation de la dénomination "Chemin de la Verrerie" attribuée à une voirie existante.

253.

Approbation de la dénomination "Chemin des Charbonniers" attribuée à une voirie existante.

254.

Approbation de la dénomination "Chemin des Baies" attribuée à une voirie existante.

255.

Approbation de la dénomination "Chemin du Métayer" attribuée à une voirie existante.

256.

Approbation de la dénomination "Chemin de l'Orée du Bois" attribuée à une voirie existante.

257.

Approbation de la dénomination "rue Edip ADIVAR" attribuée à une voirie existante.

258.

Approbation de la dénomination "Panè-Cou-Plage" attribuée à une voirie existante.

259.

Approbation de la dénomination "rue Gaspard MONGE" attribuée à une voirie existante.

260.

Approbation de la dénomination "rue des Pics Noirs" attribuée à une voirie existante.

261.

Approbation de la dénomination "rue Raoul WALLENBERG" attribuée à une voirie existante.

262.

Approbation de la dénomination "rue des Tigres" attribuée à une voirie existante.

263.

Approbation de la dénomination "rue Claude STREBELLE" attribuée à une voirie existante.

264.

Approbation de la dénomination "rue des Demoiselles" attribuée à une voirie existante.

264 bis

Approbation de la dénomination "Paul BRUSSON - Guy MELEN" attribuée à une voirie existante

266.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LIEGE, VILLE SANTE ».

267.

Adhésion de la Ville de Liège à l'association « CARREFOUR REGIONAL ET COMMUNAUTAIRE DE LA CITOYENNETE ET DE LA DEMOCRATIE » en abrégé "C.R.E.C.C.I.D.E." – approbation des statuts et de la convention de partenariat entre le Ville de Liège et ladite association.

268.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « JEUNESSE ET CULTURE, MAISON DES JEUNES DE SCLESSIN, ASBL ».

269.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

270.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "FEDERATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

271.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE KINKEMPOIS" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

272.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LA ZONE ASBL » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

273.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

274.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CENTRE DE PROMOTION HUMAINE – CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

275.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

276.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE GLAIN » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

277.

Reconnaissance du "Centre des Jeunes des Vennes" en tant que Centre communal de jeunes.

278.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

279.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « GROUPE D'ACTION POUR LE TERRAIN D'AVENTURES » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

280.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES "ECOUTE-VOIR" ».

281.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER – LA BICOQUE" - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

282.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

283.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « IMAGE, SON ET ANIMATION » pour l'année 2015.

284.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE – CJBD" - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

285.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2015 de l'Intercommunale de Gestion Immobilière Liégeoise.

286.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2015 de l'Intercommunale "PUBLIFIN".

QUESTIONS ORALES

Entend une question orale de M. François SCHREUER à propos du projet de parking sous la place Cockerill ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de Mme Sophie LECRON à propos de la réouverture du service Relief en Saint-Léonard ainsi que la réponse de Mme Maggy YERNA.

La séance est levée à 01 h00'

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général adjoint,

Le Bourgmestre,

Serge MANTOVANI

Willy DEMEYER